



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2015-16

Rapport d'activités

-=-=-=-=-

1 S'INFORMER, ECHANGER

Nous avons été sollicités

- par des étudiantes pour des stages de validation de leur année d'université, ce qui a débouché sur des stages de 2 mois chacun
- par une étudiante pour une thèse sur la pêche à pied, ce qui a débouché sur des entretiens
- par des personnes qui subissent des nuisances ou signalent des pollutions: nuisances sonores de l'aérodrome et non respect de la réglementation, écoulement des eaux usées dans des fossés, ouvrages d'assainissement non conformes à la réglementation, des écoulements d'eaux usées dans des fossés...ce qui a débouché sur des échanges, des rencontres et des courriers aux organismes concernés, des dépôts de plainte à la gendarmerie.
- signalement d'une atteinte à une espèce protégée (cygnes décapités) plainte à la LPO, l'ASPAS et l'ONCFS qui a pouvoir de surveiller et verbaliser.
- par le CEREMA pour une enquête du Ministère de l'environnement sur les macro-déchets dans les milieux aquatiques
- pour un échange avec le porteur de projet de navette amphibie, David Body.

Nous avons recherché des informations

- Lecture et analyse des projets de PLU, SCOT
- Arrêtés préfectoraux concernant les ICPE (Smurfit Kappa, Dalkia)
- Lecture et analyse de comptes rendus, publications, articles, communiqués de presse, études scientifiques, concernant l'environnement du Bassin d'Arcachon et d'ordre général.
- Lecture et analyse de la législation concernant l'urbanisme, loi Alur, loi Littoral, Transition énergétique
- Surveillance des projets et permis de construire accordés par les communes, vérification de leur légalité.
- Surveillance des publications de la Préfecture 33, Conseil Départemental, DREAL, région Aquitaine, Ministères
- Lecture et analyse des documents soumis à consultation ou à enquête publique, recherche d'informations plus larges.
- Suivi de la Loi pour la reconquête de la biodiversité

Nous avons assisté, participé

- à toutes les réunions de la CEBA, Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon plus assemblée générale ordinaire.

- à de nombreuses réunions d'information et de concertation pour l'élaboration des PLU de Lège Cap-Ferret, Arès et Andernos.
- à une rencontre avec Philippe Ménard du bureau d'étude BKM chargé de l'étude environnementale du secteur Communal-Matoucat à Andernos.
- à plusieurs réunions du Sybarval (SCOT) et de la COBAN (communauté Nord Bassin)
- à plusieurs réunions de préparation du forum des associations d'Andernos
- à une rencontre avec un groupe d'élèves du Lycée de la mer et Perrine Gamain, leur professeur sur la qualité des eaux du Bassin.
- à une présentation du projet de Plan de prévention des risques littoraux à Arès avec la DDTM.
- à une rencontre avec l'adjointe à l'environnement de Lège Cap ferret, Mme Catherine Guillerm au sujet de la pertinence d'élaborer un atlas de la biodiversité communale
- à une réunion de gestion du site St Brice les Quinconces le Coulin avec le Conservatoire du Littoral
- A la journée annuelle des associations avec la DREAL, direction régionale de l'environnement, aménagement, logement
- à une réunion à Audenge de présentation des travaux de réhabilitation du CET
- à un comité de pilotage aérodrome avec la municipalité d'Andernos
- à une réunion avec le COBARTEC au sujet d'un projet de transport en commun en site propre.
- à deux réunions sur le plan de gestion de la forêt d'Andernos.
- à des assemblées générales d'associations: Ass. de Taussat Info, pass. de sauvegarde des Quinconces et Ass. Bétey plage boisée à sauvegarder, Bétey Environnement.
- au colloque national « Zones humides. réparer la nature ? » les 2 et 3 février à Brest. (MH Ricquier)
- à l'atelier le 5 février pour l'élaboration de la charte de la participation à Bordeaux Meriadec, à l'hôtel de la métropole de Bordeaux, organisé par le Conseil de développement durable (J Vieira)
- réunion pour la constitution d'un pôle juridique/ droit de l'environnement en Aquitaine auprès de la Sepanso (J Vieira)
- aux comptages des pêcheurs à pied de loisir sur 3 secteurs estran d'Andernos pour le compte du projet européen Life porté par les Aires Marines Protégées et participation aux réunions.
- Rencontre avec le porteur de projet des navettes amphibies, David Body.
- à l'élaboration du plan de gestion du Parc Naturel Marin: participation aux groupes de travail.

2 SENSIBILISER, INFORMER, DEBATTRE

Communication/Internet

- Gestion du site internet de l'association <http://www.EcocitoyensduBassinArcachon.org>
- Envoi d'une newsletter tous les mois entre le 20 et le 25 avec des nouvelles des dossiers du Bassin d'Arcachon mais aussi d'ordre général et concernant le droit de l'environnement.
- Gestion du courrier postal et des courriels, des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram)
- Gestion du groupe ouvert Ecocitoyens de Bassin d'Arcachon sur Facebook (409 membres inscrits) qui traite de questions environnementales générales ou juridiques et met en valeur les actions de l'association. <https://www.facebook.com/groups/Ecocitoyens.bassinarcachon/>

Animations

- Rallye botanique dans la zone humide du Communal-Matoucat le 13 février.

Conférences, projections

- En partenariat avec « Ecologie en débat », le 11 septembre 2015, une conférence sur la nécessité de préserver la biodiversité avec Gilles Boeuf, président du Muséum d'Histoire Naturelle et conseiller au Ministère de l'Ecologie.
- Projection au Rex à Andernos d'un film de Jean Christophe Mathias « Alerte rouge sur la tulipe » et débat.

Réunions mensuelles publiques le 1er vendredi du mois

Informations sur le suivi de nos dossiers, l'urbanisme, les lois de l'environnement, le Parc Naturel Marin du BA, le SCOT du BA-Val de l'Eyre, les PLUs, les dragages portuaires, le suivi des herbiers de zostères et la qualité des eaux du Bassin, etc...tous les sujets demandés par nos adhérents.

Deux réunions ont été consacrées à des diaporamas: Cétacés du Bassin et Oiseaux de haute mer (Franck Jouandoudet)

Prise en charge de stagiaires

- 2 stagiaires en licence 3 Sciences de la vie, biologie des organismes et écosystèmes de l'université de BX. Tutorées par F. Jouandoudet
- 2 stagiaires en licence 3 LEA Communication de l'université BX Montaigne. Tutorées par C. Pascal.
-

Nous avons soutenu

- le lancement du Collectif Bassin en Transition et le lancement d'Ostrea la monnaie locale

3 ACTIONS

Conseils d'administration

Au nombre de six: les 3 octobre 2015, 28 novembre 2015, 16 janvier 2016, 12 mars 2016, 20 mai 2016, 24 juin 2016.

Actions sur le terrain

- 26 mars, nettoyage de la plage du Bétey
- Mars-avril: nettoyage des cours d'eau: ruisseau du Bourg à Gujan, le Pontails à Audenge, le Renet à Lanton, le Massurat et le Bétey à Andernos.
- Nettoyage du triangle de forêt face au casino Miami.

Signalements, dépôts de plainte

- Signalement de non respect de la réglementation par des pilotes et dépôt de plainte contre X à la gendarmerie à destination de la DGAC
- Dépôt de plainte pour insalubrité (bassin d'expansion du SIBA sur passage à côté de la gendarmerie.
- Cygnes décapités: signalements à l'ONCFS (office national de la chasse et de la faune sauvage) la LPO et l'ASPAS

Enquêtes publiques

- Projet de défrichement de 18 ha de la SCI Huttochia au Teich (camping écotouristique)
- Projet de Mise en compatibilité du PLU du Teich en vue de l'aménagement d'un camping écotouristique Huttochia

Actions en justice au tribunal administratif

- contre les projets de construction au delà de la voie rapide à Gujan dans le secteur du golf avec quatre autres associations
- Contre l'arrêté préfectoral qui autorise Dalkia à mélanger des cendres volantes contenant des dioxines et des furannes aux cendres sous foyer et l'épandage de ce mélange sur des terres agricoles près du Bassin. Action avec la CEBA.
- contre le défrichement de la forêt du Teich pour l'aménagement du camping Huttochia (en cours)

Plan de gestion du Parc Naturel Marin

Plusieurs d'entre nous ont participé aux groupes de travail des commissions qui vont permettre d'élaborer le plan de gestion. 13 réunions de novembre 15 à juin 2016.

Marie Hélène Ricquier (aussi suppléante pour la CEBA):

- 3 réunions du Comité de gestion
- 15 réunions commissions et groupe de travail
- Commission Sensibilisation:
- Commissions les 9/3 et 10/6/16 au Teich
- GT le 18/5/16 à Andernos

William Marquet:

Commission Gestion de l'espace maritime:

- GT (groupe de travail) Travaux hydrauliques le 25/5/16 à Audenge
- GT Espaces maritimes le 20/5/16 à Biganos
- Commissions le 7/3/16 à Biganos et le 8/6/16 à Audenge
- GT Espaces de nature le 18/2/16 à Arcachon
- GT Espaces anthropisés le 19/2/16 au Teich
- Commission le 19/11/15

Commission Gestion des Richesses Naturelles:

- GT Richesses, ressources, équilibre le 17/5/16 à Arcachon

Commission Connaissances:

- *Commission le 9/6/16 au Teich*
- *Commission le 18/11/15-«*
- *GT associations environnementales du Bassin le 22/4/16 à Arcachon*
- *GT Richesses non biologiques le 12/5/16 à Arcachon*
- *GT Espaces et dynamiques maritimes le 25/2/16 à Gujan*

Certains sont inscrits à la commission Gouvernance mais elle n'a pas encore été créée.

4 SUIVI DE NOS DOSSIERS

1 La régression des herbiers et la qualité des eaux du Bassin

L'Ifremer vient de publier un rapport sur le suivi des herbiers de zostères et son constat est probant: les herbiers ne repoussent pas et la lente dégradation de ces herbiers en particulier dans le Nord Bassin continue. Si la disparition de ces herbiers semble due à la canicule de 2003 puis celle de 2006 assortie d'un contingent de pesticides en provenance de l'agriculture, des jardins et des antifoulings, ayant formé un cocktail mortel, les crassats n'étant plus tenus par les herbes se sont délités.

La matière organique vaseuse s'est séparée du sable sous l'effet des marées et des tempêtes et remise en suspension, elle se dépose dans les creux, les esteyes et les chenaux. Chaque fois qu'on touche à cette vase fluente et qu'on la remet en suspension, l'eau turbide empêche les rayons du soleil de passer. Or les herbiers de zostères ont besoin de la lumière pour repousser. Il faut donc éviter de remettre les vases en suspension.

Comment?

- *en draguant proprement les chenaux et les ports (vases décantées dans les ports et enlevées à sec avec des godets fermés.)*
- *en contrôlant tous les travaux qui touchent à l'estran.*
- *en n'autorisant pas des navettes amphibies avec des roues de 2m de diamètre et qui vont passer dans les chenaux à marée basse remuer la vase fluente.*

Premier volet: les dragages portuaires.

***Arès.** Nous avons surveillé le dragage du chenal de Graveyron à Arès et c'est exemple qui montre que l'on a pris le sédiment sabla-vaseux dans le chenal pour le rejeter un peu plus loin à l'est, c'est à dire face aux plages de St Brice et des Quinconces. Le sable plus lourd, est resté sur place, la matière organique s'est déposée sur l'estran empêchant la repousse des herbiers mais n'empêchant aucunement la pousse des spartines.*

Nous avons été alertés par des personnes choquées par la façon dont se déroulait le dragage du port qui a suivi en mai 2016. En effet, nous avons constaté sur place que le dragage se faisait mécaniquement et en eau mais le sédiment vaseux était prélevés par des godets non fermés et placés sur des bennes non étanches, puis transporté jusqu'à un bassin de décantation dans des conditions dantesques, le quart de la vase retournant à l'estran pour être capté par les marées suivantes et remis en suspension. Une pollution par les matières organiques et une augmentation de la turbidité.

A venir: Taussat Fontainevieille en octobre 16. Les mêmes modes de dragages qu'à Arès sont prévus pour ce dragage complet du chenal (fait il y a 2 ans) et du port, lequel n'a jamais été curé. Les sédiments du port sont réputés contenir encore des antifoulings interdits (le TBT) depuis 30 ans.

Nous avons écrit au SIBA pour demander quel était le mode opératoire, on nous a mal répondu. Nous demandons un entretien à la Directrice du Parc Naturel Marin au sujet des dragages.

Deuxième volet : les navettes maritimes amphibies

Nous avons rencontré le porteur de projet, David Body. Au départ, il s'agissait d'une navette qui ferait le va et vient entre le port ostréicole d'Andernos et les navettes de l'UBA, permettant:

- au bateaux de venir même à marée basse
- évitant de faire un ponton à l'entrée du port
- évitant un dragage du chenal tous les ans.

Mais la municipalité a demandé à Mr Body de faire des allers-retours touristiques entre le port ostréicole et la jetée ou le port du Bétey. Or pour venir à la jetée, il y a 1 m de vase dans le chenal, ce qui nécessiterait un bateau sur roues de 2m de haut. Tout ceci risque de générer toujours plus de remous de vase, d'abîmer les berges. D'autre part, la navette amphibie sort de l'eau tous les soirs par la plage de l'église St Eloi et la plage du Bétey.

Nous avons demandé à rencontrer la directrice du Parc Naturel Marin à ce sujet.

Troisième volet: la lutte contre la pollution des eaux

La pollution des eaux par les pesticides est avérée. Déjà, certaines municipalités (Lanton) n'utilisent presque plus de désherbants. (Plan écophyto)

Le réseau d'eaux pluviales: les eaux de pluie, lorsqu'elles ruissellent, se chargent en particules organiques (bactéries) et chimiques (hydrocarbures, herbicides, métaux lourds, etc...). Il n'est plus question de les laisser s'évacuer dans le Bassin car ce n'est pas compatible avec la conchyliculture. Les eaux pluviales doivent être infiltrées à la parcelle et les fossés, noues, crastes doivent restés enherbés. Nous resterons vigilants sur toutes les pollutions qui peuvent aboutir au Bassin par elle ruissellement, les fossés, crastes et ruisseaux.

2 NOS DOSSIERS JURIDIQUES

• Contre l'arrêté Préfectoral qui autorise l'épandage de cendres à la dioxine.

La requête conjointe de notre association et de la CEBA a été déposée et nous venons de donner une réponse . Nous attendons l'audience de 1ère instance.

• Contre le projet de défrichement de 18 ha de forêt au Teich pour l'aménagement d'un camping écotouristique Huttopia. C'est décidé et en cours. La CEBA ira contre le projet lui même et la modification du PLU.

• Contre le projet de construction d'une clinique de soins de suite à Gujan. Nous avons gagné en première instance avec quatre autres associations, mais la municipalité de Gujan Mestras a fait appel.

3 URBANISME et ETALEMENT URBAIN

Plusieurs PLU sont en révision suite à l'approbation du SCOT (schéma de Cohérence Territoriale) du Bassin d'Arcachon et du Val de L'Eyre. Mais nous vous rappelons que ce SCOT a été annulé par le tribunal administratif et que le Syndicat des communes (le SYBARVAL) est allé en appel. Toutefois, les PLU ne devraient pas faire référence à ce SCOT annulé.

Nous suivons les PLU d'Arès, de Lège Cap Ferret, de Lanton et d'Andernos.

Arès: accord tacite de la Préfecture, enquête publique en automne

Lège Cap Ferret: concertations avec le public exemplaires, bientôt arrêté en conseil municipal, sera en suivant à l'enquête publique.

Lanton: Toujours à l'étude et en concertation.

Andernos: le PLU a été arrêté par la municipalité, donc actuellement il est soumis à l'étude des associations et de la préfecture puis sera à l'enquête publique. Nous étudions actuellement ce PLU (650 pages) et avons relevé certaines incohérences. Toutefois, nombre d'anciens projets ont disparu de ce PLU (constructions dans la forêt de Coulin, extension du port du Bétéy, golf, aérovillage)

Merci de votre attention.